



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2012, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Municipalité

Depuis le 1^{er} juillet 2011 et jusqu'au 31 décembre 2012, la Municipalité est composée de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration générale	<i>Finances, taxes et impôts, personnel communal, police, ARCAM, aménagement du territoire, urbanisme</i>
Michel Devantay Vice-syndic 2011-2012	Forêts	<i>Chemins forestiers, cabanes, domaines, protection civile, défense incendie, carburants</i>
Christian Devantay Vice-syndic 2012-2014	Travaux	<i>Police des constructions, bâtiments, eau potable, épuration, assainissement, gaz, éclairage public</i>
Claude Henneberger Vice-syndic 2014-2015	Voirie	<i>Employé communal, routes, chemins agricoles, parcs, cimetière, gestion des déchets, citernes</i>
Françoise Robellaz Vice-syndique 2015-2016	Santé et social	<i>Santé publique, écoles, formation, culture, religion, jeunesse, loisirs, affaires sociales, sociétés locales</i>

A la suite de la démission de Mme Françoise Robellaz avec effet au 31 décembre 2012, Mme Pierrette Pittet a été élue municipale et entrera en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Durant l'année 2012, la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 19h30, 41 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 377.5 heures de vacations et accompli 1'828 km de déplacements à ce titre.

Conseil Général

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni sous la présidence de M. François Cisier, président, à trois reprises en 2012 et a adopté 4 préavis municipaux concernant les sujets suivants :

- N° 1/2012 : Plan de classement communal des arbres et son règlement
- N° 2/2012 : Réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges
- N° 3/2012 : Révision du règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets
- N° 4/2012 : Arrêté d'imposition 2013

Greffes municipal et contrôle des habitants

(Poste occupé à 40% par Mme Mireille Hofer depuis le 1^{er} janvier 1998)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Procès-verbaux des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi des dossiers et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

La commune de Grancy a enregistré en 2012, 26 arrivées, 31 départs, 1 naissance et 5 mutations (changements d'état civil et décès, etc.).

29 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 15 permis de séjour et d'établissement ainsi qu'un permis frontalier.

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2012 se compose de 396 personnes dont 344 suisses et 62 étrangers.

Bourse communale

(Poste occupé à 20% par Mme Madeleine Martin depuis le 1^{er} janvier 2004)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (172)
- ◆ Suivi des factures, rappels (45) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (1520 factures)

Un nouveau programme de facturation des taxes communales a été implémenté durant l'été et utilisé à satisfaction pour l'établissement des taxes communales 2012.

Employé communal

(Poste occupé à 100% par M. Christophe Vigand depuis le 1^{er} juin 2002 jusqu'au 30 avril 2012 puis par M. Beat Baumann depuis le 1^{er} mai 2012)

Depuis 2009, l'employé communal est occupé à 30%, soit un jour et demi par semaine par la Commune de Senarclens à la satisfaction des deux villages.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, du cimetière, des fleurs qui bordent les bâtiments communaux, le fauchage et le balayage des bords de routes. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances et effectue divers travaux dans les forêts communales sous la supervision du garde forestier. En hiver vous pouvez le rencontrer au volant du chasse-neige pour dégager et saler les routes communales. Les travaux de peinture, l'entretien des machines et des locaux communaux, ponctuent son occupation hivernale.

A la suite du départ de M. Vigand à la veille de fêter ses 10 ans de service, M. Beat Baumann a été engagé au terme d'un processus de sélection ayant départagé 28 candidats. M. Beat Baumann est né en 1968, habite à Reverolle et est titulaire d'un CFC de ramoneur.

Affaires culturelles, loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations communales ou régionales. Pour marquer plus spécialement son attachement aux sociétés locales, la Municipalité

a décidé de subventionner intégralement la location de la salle villageoise lors de manifestations publiques.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2012 nous nous sommes rendus chez Mme Anne-Marie Moinat.

2. Finances

Comptabilité générale

Bien que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 31'977.-, l'exercice 2012 présente finalement un léger solde positif de fr. 3'259.91 après des amortissements de fr. 125'000.- sur le patrimoine financier et de fr. 33'716.50 sur le patrimoine administratif.

Tandis qu'un remboursement de fr. 114'400 a permis de diminuer le montant total des emprunts en les faisant passer de fr. 2'036'200.- en 2011 à fr. 1'921'800.- en 2012, les fonds de réserve ont pour leur part été approvisionnés d'un montant de fr. 75'200.- qui porte ainsi leur valeur comptable 2012 à fr. 1'051'022.10 dont fr. 485'170.- de réserves affectées (eau et EC/EU).

Impôts

La tendance à la baisse des rentrées fiscales constatée en 2010 et 2011 a été inversée puisque le total des impôts encaissés a augmenté de plus de fr. 90'000.- pour atteindre fr. 1'269'253.79 en 2012. Cette hausse est à mettre exclusivement sur le compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, les revenus conjoncturels ayant pour leur part diminué.

Service financier

Malgré la hausse de rentrées d'impôts en 2012, la participation de la Commune à la facture sociale a encore diminué puisqu'elle a passé de fr. 299'573.- en 2011 à fr. 224'117.- en 2012, soit une diminution de plus de fr. 75'000.-. Quant à la péréquation directe payée au Canton, elle a également diminué pour passer de fr. 229'711.- en 2011 à fr. 199'080.- cette année.

3. Domaines et Bâtiments

Terrain

Les personnes ou groupes de personnes ayant formé des remarques ou des oppositions à la suite de la mise à l'enquête du Plan Général d'Affectation ont été entendues lors de séances de conciliation. Dans ce délicat dossier, la Municipalité a privilégié la recherche de solutions concertées et respectant l'intérêt général de la commune chaque fois que cela était possible, avant de soumettre le projet à l'approbation du Conseil général.

Forêts

La situation économique de la foresterie liée au franc fort a un impact considérable sur l'exploitation de nos forêts communales. Les tendances des années précédentes n'ont fait que s'accroître, malgré un boom dans la construction. Les bois transformés à l'étranger arrivent à des conditions plus favorables. L'exploitation annuelle de nos 1'600 m³ de possibilité de coupe de bois sur la commune se fait d'une manière plus ciblée en tenant compte du marché. Si les résineux de bonne qualité (environ 45% des volumes) trouvent preneur, il n'en va pas de même pour les feuillus ; les débouchés sont inexistantes et la part de ces bois transformés en plaquettes de chauffage et bois de feu est en augmentation. Malgré la morosité des marchés, la municipalité continue à entretenir ses 150 ha de forêts de manière durable en attendant des jours meilleurs.

Bâtiments communaux

Une kitchenette a été aménagée dans l'appartement du tenancier du café-restaurant « Maison de Ville » par la maison Styloc-Diffusion SA à Montagny. Le montant global des travaux s'est élevé à fr. 14'517.30.

En plus de la rénovation de la petite salle d'école et de la cage d'escalier par l'entreprise Olivier Lodari peinture, divers petits travaux d'entretien relatifs à l'électricité, le chauffage et les sanitaires ont été effectués dans le bâtiment administratif « Collège ».

4. Travaux

Routes

L'hiver 2011-2012 a été long et froid et s'est donc montré nettement plus onéreux à supporter que le précédent. Ainsi la traversée des localités de Grancy et Saint-Denis (1694 m. en tout) a nécessité 24 passages de déneigement alors que le salage s'est avéré nécessaire à 41 reprises durant le service hivernal pour un montant de fr. 5'937.- contre fr. 2'100.- une année plus tôt.

L'analyse des contrôles de vitesse effectués sur deux ans, avec et sans modérateurs provisoires, a démontré l'utilité de la construction d'un modérateur de trafic à l'entrée de notre localité côté Cottens. L'étude est en actuellement en cours et le projet sera mis à l'enquête en 2013.

Eclairage public

61 luminaires et 2 projecteurs illuminent notre village pour une consommation annuelle représentant un montant de fr. 4'793.50. Durant l'année, 5 ampoules ont été remplacées.

Parcs, promenades, cimetières

L'entretien des tombes abandonnées au cimetière, la tonte des gazons et l'entretien des parcs et promenades ont été régulièrement effectués tout au long de l'année par notre employé communal. Il a également entretenu les chemins forestiers.

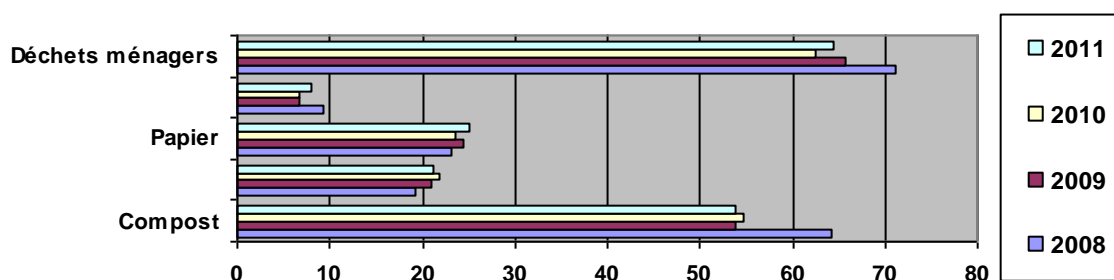
Ordures ménagères et déchèterie

Le Centre de Valorsa à Penthaz, organisme de gestion des déchets dont Grancy est l'une des 101 communes actionnaires, gère toutes les matières : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes ou en bennes et stockés. La ferraille, les appareils électriques, capsules de café ou déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés à Penthaz pour être revalorisés. Quant au 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique. Des camions-poubelles transfèrent les bennes sur le train CFF, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel, dont Valorsa est actionnaire à hauteur de 44.13%. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Ils suivent le même processus que les ordures ménagères. Le PET, le PE et les textiles font partie des déchets gérés par Valorsa.

Des progrès restent à faire quant au taux de recyclage, la moyenne stagneant depuis plusieurs années autour de 48%. La LF, la jurisprudence du TF et le nouvel article de la LC ont incité le périmètre à proposer aux communes un concept de taxe régionale conforme aux exigences légales. Après une année de séances et d'information, entre taxe au sac ou au poids, la quasi totalité des communes, dont Grancy, a adopté la taxe au sac.

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets ménagers	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2012	62.53	6.74	23.61	21.89	54.80
2011	64.43	7.96	25.07	21.25	53.90
2010	62.53	6.74	23.61	21.89	54.80
2009	65.80	6.60	24.49	20.98	53.83



Réseaux d'égouts, d'épuration

Au lieu dit « Le Sâ », parcelle n° 145, le collecteur de concentration d'eaux usées, qui était fissuré sur environ 3 mètres a été réparé à titre gracieux par l'entreprise René May SA à Bussigny alors même qu'elle n'était responsable ni du collecteur ni de la fissure.

La Station d'Épuration Intercommunale Grancy-Senarclens (SIEGS) a subi plusieurs interventions suite à divers incidents techniques. Tout d'abord, il a fallu changer le débitmètre contrôlant le volume d'entrée d'eau avec son composant électronique, puis ce fut le brasseur du silo à boues et enfin l'une des vannes de la reprise des boues provenant de la fosse Emscher. Sans oublier le changement des tapis situés dans le bassin combiné d'aération. Seule cette dernière opération était budgétisée. Tout cela a porté le coût d'exploitation de la SIEGS pour 2012 à fr. 120.05 par habitant, alors qu'il était de fr. 52.17 en 2011.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire et secondaire

L'année a été riche en événements au niveau de l'ASiCoPe. Suite à des changements de budgets au niveau de CarPostal, une réflexion a été initiée pour aboutir à l'organisation de la journée continue pour les élèves de secondaire à Cossonay. Ceci a nécessité un investissement important pour organiser les lieux de repas, l'engagement du personnel ainsi que sur le système de réservation. Un travail est encore en cours pour simplifier les réservations.

Un projet de construction d'un nouveau collège aux Chavannes à Cossonay a été mis au concours et le projet a été choisi. Il comprend une piscine couverte avec accès au public, mais ce sujet est encore en discussion car il ne fait pas l'unanimité.

Temples et cultes

Le conseil de paroisse continue à collaborer avec les communes deux fois par année. Il y a trois cultes par an à Grancy. La nouvelle organiste engagée en 2011, Mme Zlatoslava Vaskiv donne entière satisfaction et est appréciée de tous.

6. Police

Défense contre l'incendie

Le Service Défense Incendie et Secours (SDIS) Région Venoge est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2012 et intègre 27 communes des districts de Morges et du Gros-de-Vaud.

Il est composé des organes d'intervention suivants :

- 3 détachements de premiers secours (DPS) : échelon de première intervention sur l'ensemble du périmètre du SDIS ainsi qu'en renfort ou en remplacement hors de ce périmètre
- 7 détachements d'appui (DAP) qui interviennent sur l'ensemble du périmètre du SDIS pour appuyer le DPS ou suppléer celui-ci pour certains types d'intervention

Les communes de Grancy, Chavannes-le-Veyron et La Chaux font partie d'un de ces DAP sous la dénomination DAP du Veyron.

Le SDIS région Venoge est composé d'environ 400 sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité d'environ 21'000 habitants. Le budget 2012 présentait un coût de fr. 22.-/habitant.

Protection civile

L'Organisation Région Protection Civile Cossonay créée le 6 août 1997 cessera son activité fin 2012. En juin 2012 les conseils communaux et généraux des 62 communes du district de Morges acceptaient la convention d'une nouvelle ORPC regroupant toutes les communes du district. Cette nouvelle réorganisation a pour but de réduire le nombre d'organisations et d'unifier la formation. Les coûts à l'habitant seront légèrement supérieurs à ceux que nous connaissons.

7. Sécurité sociale

AJERCO

Le plan de développement de l'accueil de jour des enfants arrive à son terme. La garderie de la Sarraz va ouvrir en 2013, et il resterait encore à en ouvrir une à Cossonay. Celle de Pampigny, ouverte en juin 2012 affiche déjà un taux d'occupation de 82%. Le prix horaire des mamans de jour est passé de fr. 5.- à fr. 6.-.

En 2012, les parents ont assumé un grand pourcentage des frais, et par conséquent il y a eu moins de frais pour les communes. Une analyse va être faite en 2013 pour savoir s'il y avait plus de parents à gros revenus, ou si la politique tarifaire est trop haute pour les bas et moyens revenus et donc dissuasive.

En 2013, le choix des priorités pour la suite devra se faire entre continuer à travailler sur le préscolaire, ou commencer à élaborer un projet de parascolaire.

ARASMAC

La facture sociale étant de plus en plus haute, une réflexion est demandée au Comité Directeur pour prévoir un plan d'économie. Une liste de toutes les institutions d'aide utiles dans les activités des centres sociaux régionaux fera l'objet d'un préavis en 2013.

Pro Senectute

La réflexion initiée avec les personnes âgées de la commune a rencontré un vif succès, une vingtaine de personnes ont participé à la première réunion au mois de mai. A la suite d'une demande apparue à cette occasion, le café-restaurant « Maison de Ville » a accepté de devenir dépôt de pain à partir de l'automne. Ce service étant gracieusement offert à la population, il est nécessaire de passer commande le jour précédent.

Un groupe de travail s'est constitué pour identifier les besoins des seniors à Grancy pour ensuite coordonner différentes actions avec d'autres offres régionales. Une information sur les résultats de ce groupe de travail sera publiée au printemps 2013.

8. Services industriels

Service des eaux

Le réseau d'eau est composé de 16 BH et de 2'250 mètres de conduite principale. Deux BH ont été remplacées, l'une en face de la route de Cottens n° 35 et l'autre au chemin des Pâles n° 11, pour un montant de fr. 9'700.-. La consommation a légèrement diminué puisqu'elle était de 32'530 m³ en 2011 et de 31'633 m³ en 2012, soit une diminution de 897 m³. Merci de l'effort consenti pour économiser cette ressource naturelle qui n'est pas inépuisable.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2013.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Devantay

La Secrétaire

Mireille Hofer